# SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC

#### **DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL**

#### **SEANCE DU 18 JUIN 2025**

Date de convocation du Comité Syndical : 10/06/2025

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

<u>Présents</u>: Isabelle MASSEBEUF, Virginie BONNET-FERRAND (visio), Patricia PICARD (visio) représente Chloé DELEUZE-DALZON, Laurent UGHETTO, Matthieu SALEL, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF), Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER, Chloé DELEUZE-DALZON représentée par Patricia PICARD

N° 16

## BUDGET ANNEXE FICOL - LAOS DECISION MODIFICATIVE N°1

Rapporteur : Laurent UGHETTO

## Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriale

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57

Vu le Budget Primitif 2025 du budget FICOL-LAOS

Vu le compte administratif et le compte de gestion 2024,

Vu le rapport de Madame la Présidente,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

## APPROUVE la décision modificative ci-annexée

VOTE la décision modificative aux chiffres ci-après présentés :

Section de fonctionnement	
Dépenses avant DM1	Après DM1
Compte 611- contrat de prestation de services 4 500 €	Mouvement de crédit au compte 611 : +40 500 € Soit 45 000 €
Compte 65748 – Provision dans le cadre de l'avancement du projet 325 589.95 €	Mouvement de crédit au compte 65748 : -40 500 € Soit 285 089.95 €
Total dépenses 330 089.95 €	Total dépenses 330 089.95 €

## Délibération n° 16 adoptée à l'unanimité

Pour: 7

Contre: 0

Abstention: 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :

et publiée le :

Et a signé Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,

Isabelle MASSEBEUF